



**ACADÉMIE  
DE BESANÇON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Haute-Saône

**Adjoint IA-DASEN**

Adjoint IA-DASEN  
Service CPD EPS  
Affaire suivie par :  
Fabienne NEISS  
Tél : 03.84.78.63.43  
Mél : ce.eps.dsden70@ac-besancon.fr

5 place Beauchamp – BP 419  
70013 Vesoul cedex

Vesoul, le 11 mai 2021

L'inspectrice d'académie,  
directrice académique des services de l'éducation  
nationale de la Haute-Saône

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles  
s/c mesdames et monsieur les inspecteurs de  
l'éducation nationale de circonscription

En Haute-Saône, la pratique du vélo à l'école se développe depuis plusieurs années. Le passage du tour de France en septembre dernier a conforté cette dynamique départementale.

Depuis 2019, les écoles sont fortement encouragées à délivrer aux élèves les attestations du SRAV : Savoir Rouler à Vélo.

A l'image d'un permis de conduire à vélo, l'attestation du SRAV est une manière de reconnaître officiellement les compétences que les élèves acquièrent au cours des différents projets « vélo ». Ainsi, à partir des séances de préparation des sorties, du tour USEP, des actions pistes de sécurité routière... les professeurs des écoles peuvent délivrer tout ou partie de l'attestation du SRAV.

### Le "Savoir rouler à vélo" se déroule en 3 étapes

- 1ère étape :** **Bloc 1 « Savoir Pédaler » :** Maîtriser les fondamentaux du vélo.  
Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : **pédaler, tourner, freiner.**
- ⇒ (Volume horaire prévisionnel 2 à 5h en fonction du niveau des enfants observés)
- 2e étape :** **Bloc 2 « Savoir Circuler » :** découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé (cours d'école, espace public sécurisé, plateau de sécurité routière...).
- Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.
- ⇒ (Volume horaire prévisionnel 2 à 3h en fonction du niveau des enfants observés)
- 3e étape :** **Bloc 3 « Savoir Rouler à Vélo » :** circuler en situation réelle (sur voie ouverte à la circulation).  
Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique.
- ⇒ (Volume horaire prévisionnel 2 à 5h en fonction du niveau des enfants observés).

Des ressources sont disponibles en suivant les liens ci-dessous :

Présentation SRAV : présentation du dispositif complet.

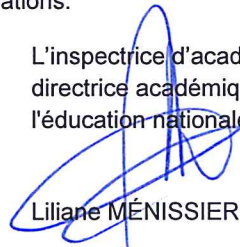
Livret pédagogique de suivi élèves : document distribué aux élèves qui mentionne les compétences acquises.

Kit pédagogique, à destination des enseignants proposant des situations d'enseignement utiles pour préparer les élèves à l'attestation du SRAV.

Un onglet SRAV est en cours de construction sur le site Circo 70. Vous pourrez y trouver des ressources pédagogiques et une liste de partenaires : collectivités et associations, qui pourront vous apporter une aide logistique.

Je vous encourage vivement à délivrer ces attestations. Leurs formes motivantes enrichiront vos projets vélo. N'hésitez pas à contacter les CP EPS des circonscriptions pour de plus amples informations.

L'inspectrice d'académie,  
directrice académique des services de  
l'éducation nationale de la Haute-Saône

  
Liliane MÉNISSIER

Affaire suivie par : Fabienne NEISS  
Tél : 03 84 78 63 43  
Mél : ce.eps.dsden70@ac-besancon.fr  
5 place Beauchamp – BP 419  
70013 Vesoul cedex